

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AAPO 2016

TENUE LE 6 FÉVRIER 2016 à Paris de 14h à 18h,
à la Maison Associative de la Formation de l'Enseignement Catholique
19 Rue de l'Assomption 75016 Paris

A- ACCUEIL DES MEMBRES à 13H30

- 7 PRÉSENTS dont 6 membres du CA

Membres du CA présents : Marie-Dominique Terrot, Stéphane Dauberville, Maureen BOIGEN, Sonia Mangasaryan, Romaric Lescure et France Radenac

Adhérents présents : 1 seule, Monique Michonneau.

14 POUVOIRS DISTRIBUÉS SUR 29 REÇUS

SOIT UN TOTAL DE 21 PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

==>OUVERTURE DE L'AG à 14H10

LE QUORUM EST ATTEINT(¼ DES ADHÉRENTS)

- Secrétaire et modérateur désigné : Stéphane Dauberville.

Devant l'absence d'adhérents venus assister à l'AG, les membres du CA disent leur très vive inquiétude devant ce constat, et s'interrogent sur leur façon d'animer l'AAPO et de faire circuler la vie à l'intérieur de l'association.

Il est décidé d'envoyer un mailing pour comprendre et tenter de remédier à cette situation car ce manque de participation et d'implication de la part des membres de l'AAPO semble se confirmer au fil des années ; cela se fera sous la forme d'un questionnaire court.

L'AG en commence l'élaboration et confie à France Radenac de le finaliser pour qu'il puisse être envoyé rapidement.

B- RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

MDT lit à l'assemblée son rapport moral.

MDT ajoute à son rapport moral un commentaire concernant tout le travail fait par le CA dans l'année concernant l'accès des cabinets pour les handicapés. Elle souligne aussi que notre présence continue au CA de la FF2P permet une bonne dynamique entre notre association et la FF2P.

Voté à l'unanimité.

C- RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE

Sonia Mangasaryan explique et commente le tableau récapitulatif. Un léger déficit existe entre entrées et sorties, et se monte à 419 euros.

Une revue Adire a été éditée par l'association en début d'année. Les ventes en ont compensé le coût.

Les dépenses concernant le site internet sont le résultat d'une modification de l'accès par mot de passe personnalisé pour les membres.

L'annuaire papier sera édité tous les 2 ans pour faire des économies.

Voté à l'unanimité.

D- RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CA

Marie-France Favier ne renouvelle pas sa candidature.

Après vote à bulletin secret et dépouillement des votes, MDT, Sonia Mangasaryan et Sylvie Brehinier **sont élues à l'unanimité.**

==> INTERRUPTION DE L'AG A 16H POUR TENIR UN CA

MDT se présente comme présidente de l'association et est élue à l'unanimité.

France Radenac se présente comme trésorière et est élue à l'unanimité.

Le CA fixe les dates du CA aux 15/16/17 avril , 8/9/10 juillet et 26/27 novembre à Paris chez Stéphane Dauberville.

REPRISE DE L'AG A 16H30

E- PRESENTATION DU NOUVEAU CA

MDT a été élue par le CA présidente de l'AAPO.

France Radenac a été élue par le CA au poste de trésorière.

F- FLYERS

L'AG apprécie le travail fait sur le flyer et applaudit le CA pour son travail.

Il est décidé d'en envoyer une trentaine à chaque adhérent ayant renouvelé son adhésion. Si klkun en désire plus, il lui suffira de contacter MDT qui enverra le pdf du flyer par mail pour en faire faire un tirage personnel.

G-QUESTIONS DIVERSES

France Radenac présente le texte élaboré par elle et Michel Lamballe, qu'ils ont appelé « esprit du passage » et doit servir à réactualiser, préciser et compléter le cahier des charges de la titularisation lors du passage devant la CA2P. Il en sera fait de même ensuite pour l'obtention du titre de superviseur.

France lit le texte puis répond aux questions.

Ils vont rapidement le finaliser, afin d'être mis sur le site et relancer ainsi les demandes des adhérents qui désireront en bénéficier.

L'AG est close à 17h45.